

La Carte METRO REFLEXE

FACTURE (1) N° 2631520033040511
CONTRAT N° 905372
CLIENT N° AV00711808
Nanterre, le 06.12.2025

METRO France, ZA du Petit Nanterre, 5 rue des Grands Prés, 92024 NANTERRE
Cedex

BERTRAND
BERTRAND
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 ST CERE

Objet : Rejet de prélèvement achat / 1ère présentation

ICS : 17ZZZ452888

RUM : FRMC2003636453000

Madame, Monsieur,

Le 20.11.2025, suite à un achat de votre part dans nos Halles METRO réglé avec votre Carte METRO REFLEXE, nous avons effectué un prélèvement d'un montant de 57.14 EUR correspondant aux sommes dues.

Celui-ci est revenu impayé pour le motif suivant :

Provision insuffisante, ce qui a pour effet de suspendre temporairement le fonctionnement de votre Carte METRO REFLEXE, tel que prévu à l'article 10 du contrat Carte METRO REFLEXE, et d'inscrire un incident « Impayés CMR » sur votre compte Client, conformément à nos Conditions Générales de Vente, et ce jusqu'à régularisation de vos impayés.

De plus, conformément à l'article 7 de votre contrat Carte METRO REFLEXE, les frais de rejet de prélèvement Carte METRO REFLEXE (première présentation) suivants vous seront demandés :

Montant HT en EUR 16.67
TVA en EUR à 20.00 % 3.33
Montant TTC en EUR 20.00

Vous avez la possibilité de venir régulariser votre impayé dans les plus brefs délais par espèces, Carte Bancaire ou chèque en vous rendant dans les Halles les plus proches ou régler par Carte Bancaire à distance en appelant votre chargé(e) de relation client. Dans le cas contraire les sommes dues au titre de votre achat, majorées des frais, seront à nouveau présentées à votre banque.

Merci de vous assurer du bon approvisionnement de votre compte ou de contacter rapidement le pôle services de vos Halles.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Vos Halles METRO

TVA acquittée sur les débits

(1): Aucun escompte pour paiement anticipé. Tout retard de paiement donnera lieu de plein droit à l'application d'une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Tout retard de paiement donnera également lieu de plein droit à l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

METRO France
ZA du Petit Nanterre
5 rue des Grands Prés
92024 NANTERRE Cedex
SIRET : 399 315 613 00014
APE : 4639 B
RCS Nanterre 399 315 613
N° TVA intracom : FR52399315613
S.A.S. Capital : 45 750 000 €